

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

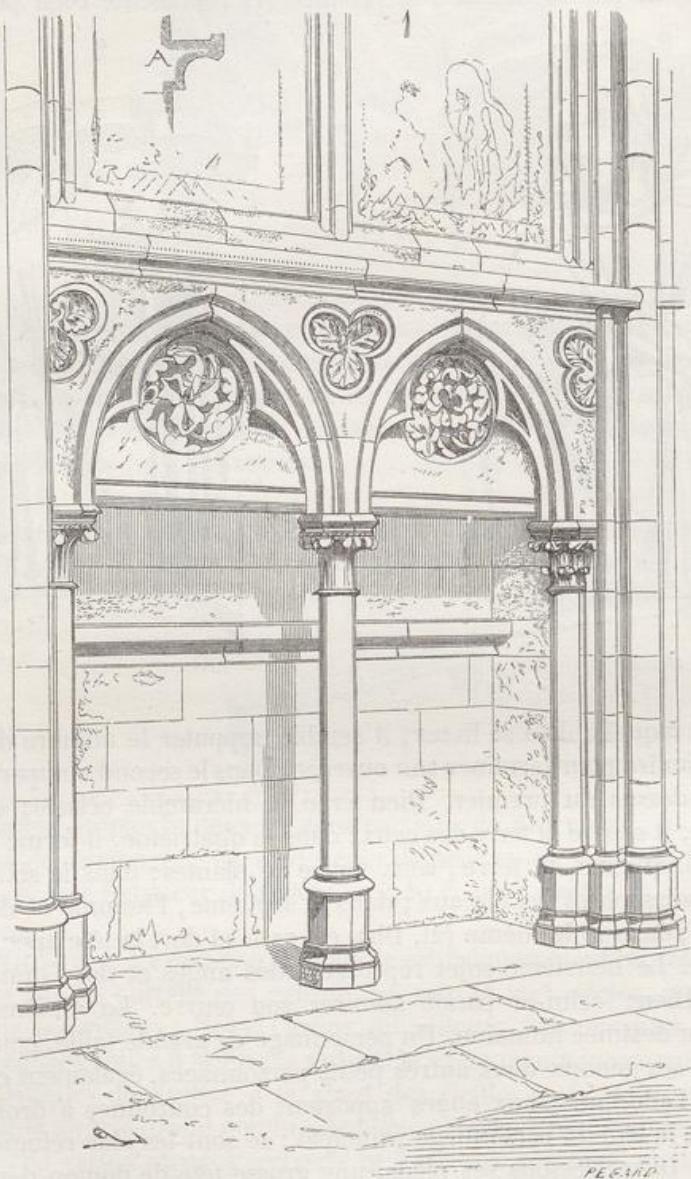
Paris, 1861

Crédence

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80656](https://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:hbz:466:1-80656)

Libraires (xiv^e siècle). A Chartres, à Reims, on trouve également une belle série de ces mêmes sujets sculptés sous les voussures des portails.

CRÉDENCE, s. f. Tables ou tablettes disposées près des autels pour recevoir divers objets nécessaires au sacrifice de la messe. Thiers dit¹ que,



de son temps, la plupart des autels des cathédrales n'avaient point de

¹ *Dissert. sur les princip. autels des églises*, chap. xxv. 1688.

crédences, mais que « ceux des autres églises en possédaient, les uns « deux, l'une à droite, l'autre à gauche; plusieurs autels n'en ont qu'une « à droite, c'est-à-dire du côté de l'épître. » Il ajoute : « Il n'y a que la « crédence qui est du côté de l'épître qui serve à mettre le calice, les « burettes, le livre des épîtres et les évangiles, etc. Celle qui est à gauche « ne sert de rien, si ce n'est pour faire la symétrie, ou tout au plus pour « placer quelques chandeliers et quelques violiers. » Au moyen âge, où l'amour pour la symétrie n'était pas poussé à ce point de faire un meuble ou de poser une tablette et une armoire en pendant d'une autre, pour satisfaire à une manie vulgaire, on suivait simplement les premières rubriques du missel romain, qui ne veulent qu'une crédence du côté de l'épître; encore insinuent-elles qu'on peut s'en passer s'il se trouve une fenêtre, une retraite d'appui près de l'autel, où l'on puisse poser la clochette, les burettes, le bassin et l'essuie-mains qui servent pendant la messe¹. « Le cérémonial des évêques, continue Thiers, n'en veut qu'une « aussi, non plus que Gavantus, les autres cérémoniaux et les autres « rubriques; encore disent-ils qu'on ne s'en doit servir qu'aux messes « solennelles, et non point aux autres messes..... Anciennement « néanmoins les crédences n'ont été connues ni des Grecs ni des « Latins. » Anciennement est un peu vague, et nous trouvons des crédences au-dessus des piscines, ou à côté d'elles, dans des églises bâties au XII^e et au XIII^e siècle, du côté de l'épître (voy. PISCINE). Ces crédences ont souvent la forme de petites armoires où sont de petites niches creusées dans la muraille, avec tablette de pierre en avant. Voici cependant une crédence, du milieu du XIII^e siècle, qui se trouve placée dans l'arcature de la chapelle de la Vierge de la cathédrale de Séez (1). La tablette

est peu saillante, munie d'un petit rebord, ainsi que l'indique le profil A; mais la place qu'elle occupe est bien marquée et richement décorée. Au XV^e siècle, les crédences près des autels se composent parfois d'une petite pile ou colonnette portant une tablette circulaire ou polygonale (2). Mais ces exemples sont rares, car la plupart de ces objets ont été détruits lorsqu'au siècle dernier on eut la



funeste idée de garnir les chapelles de nos églises de boiseries peintes

¹ A parte epistola paretur cereus ad elevationem Sacramenti accendendus, parva

en blanc et or, comme on le faisait pour les boudoirs à la mode d'alors.

CRÉNEAU, s. m. *Quernal, aquarniau, carnel, créniau*. Aujourd'hui on ne désigne par le mot *créneau* que les vides pratiqués dans un parapet pour permettre aux défenseurs des murailles de voir les assaillants et de leur lancer des projectiles. Mais au moyen âge, on entendait par *créneau* toute ouverture pratiquée au sommet d'une tour ou d'une courtine, couverte ou découverte, et qui servait à la défense. Nous reprendons la dénomination employée pendant le moyen âge, et nous parlerons des *créneaux* couverts ou découverts, libres ou fermés par des volets. Disons d'abord que les intervalles pleins laissés entre les *créneaux* sont les *merlons*, car il n'y a pas de *créneaux* sans *merlons*, comme il n'y a pas de fenêtres sans *trumeaux*.

Cependant il est certain qu'au moyen âge on donnait le nom de *créneau* indistinctement aux vides laissés entre les *merlons* ou aux *merlons* eux-mêmes.

- « Si se vont esbatre en la tor
- « As fenestres vont tot entor (fenêtre ici pour *créneau*)
- « Et le chevalier tient l'espion
- « A un *carnel* s'est apuié¹.

Carnel est évidemment ici le *merlon*, car on ne s'appuie pas contre un vide. Quoi qu'il en soit, et comme nous prenons autant que possible les dénominations adoptées généralement, il est entendu que, pour nous, le *créneau* est le vide et le *merlon* désigne le plein.

Les dimensions des crénélages étant données par la taille de l'homme, ces dimensions varient peu : les *merlons* ont toujours à peu près deux mètres de hauteur, pour pouvoir garantir complètement les défenseurs ; les appuis des *créneaux* sont à un mètre du sol du chemin de ronde, et leur largeur varie d'un mètre à soixante-dix centimètres. Quant aux largeurs des *merlons*, elles sont très-variables ; nous allons voir pourquoi.

Les *créneaux* qui couronnent les fortifications gallo-romaines sont percés habituellement dans des parapets d'une épaisseur assez forte, 0,50 c. environ, construits en moellons taillés et en brique, couronnés par une dalle de recouvrement formant une saillie tout autour du *merlon*, ainsi que l'indique la fig. 1. Les *merlons* n'ont alors que la largeur suffisante pour cacher un seul homme. Ces dispositions étaient données par le système de défense de cette époque. Il ne paraît pas que les Romains aient employé l'arbalète à main ; ils avaient des archers, des frondeurs, et chaque défenseur, muni d'une de ces deux armes, avait son *merlon* pour se mettre à couvert pendant qu'il s'apprêtait à tirer. Il était donc

campanula, ampulla vitreae vini et aquae, cum pelvicia et manutergio mundo in *fenestrella*, seu in parva mensa, ad hæc preparata.

¹ *Roman du Reuart*, vers 22573 et suiv.